

Question écrite du 7 octobre 2020 de Mme Louise Trottet et M. Matthias Erhardt: «Quel avenir pour les aménagements cyclables du boulevard Georges-Favon?»

La période du Covid-19 a vu l'émergence de multiples et réjouissants aménagements cyclables, dont la bande cyclable sur le boulevard Georges-Favon (direction Cornavin).

Dans le sens inverse, on trouve deux bandes cyclables parallèles sur le pont de la Coulouvrenière (prêtant d'ailleurs un brin à confusion), l'une sur le trottoir, l'autre sur la chaussée. Or, en quittant le pont pour arriver sur le boulevard Georges-Favon direction place du Cirque, les cyclistes quittent les pistes cyclables décrites précédemment pour se retrouver sur la chaussée, entre de multiples rails de tram, la voie de bus et les automobiles. Cette situation est extrêmement dangereuse, à fortiori par temps pluvieux.

Notre question est donc la suivante: qu'est-il prévu afin de sécuriser et faciliter le parcours à vélo à la sortie du pont de la Coulouvrenière direction place du Cirque, en particulier sur le boulevard Georges-Favon?